

Avis d'arrêt des prises de jeux et résiliation des règlements des jeux de grattage de La Française des jeux accessibles par internet dénommés « COUP DOUBLE », « LUCKY PARK », « MONOPOLY », « DIAMOND RIVER » et « MAXI RUCHE D'OR »

Article 1

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « COUP DOUBLE » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « COUP DOUBLE » fait le 17 février 2021 sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 9 octobre 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « COUP DOUBLE » fait le 17 février 2021 est résilié à compter du 10 octobre 2023.

Article 2

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « LUCKY PARK » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « LUCKY PARK » fait le 17 novembre 2022 sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 9 octobre 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « LUCKY PARK » fait le 17 novembre 2022 est résilié à compter du 10 octobre 2023.

Article 3

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « MONOPOLY » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « MONOPOLY » fait le 17 décembre 2019 sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 9 octobre 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « MONOPOLY » fait le 17 décembre 2019 est résilié à compter du 10 octobre 2023.

Article 4

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « DIAMOND RIVER » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « DIAMOND RIVER » fait le 16 novembre 2018 et modifié le 2 avril 2021, sont arrêtées en principe dans la journée du jeudi 28 septembre 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « DIAMOND RIVER » fait le 16 novembre 2018 et modifié le 2 avril 2021 est résilié à compter du 29 septembre 2023.

Article 4

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « MAXI RUCHE D'OR » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « MAXI RUCHE D'OR » fait le 17 mai 2018 et modifié le 2 avril 2021 sont arrêtées en principe dans la journée du jeudi 28 septembre 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « MAXI RUCHE D'OR » fait le 17 mai 2018 et modifié le 2 avril 2021 est résilié à compter du 29 septembre 2023.

Fait le 27 septembre 2023,

Par délégation de la Présidente directrice
générale de La Française des jeux

Charles Lantieri